

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 14 octobre à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

**PRESENTS** : Mmes CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

**EXCUSE** : M. JACQUES Jean.

**OBJET : AERODROME BARCELONNETTE/ST PONS-CONVENTION  
COMMUNAUTE/MINISTERE DES TRANSPORTS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE L 221-1 DU CODE DE L'AVIATION CIVILE.**

Le Conseil de Communauté,

- **VU** la Convention signée le 3/12/1997 entre le Ministre Chargé de l'Aviation Civile et la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » dont l'échéance a été fixée au 31 décembre 2013,
- **VU** La Délibération du Conseil de Communauté « Vallée de l'Ubaye » en date du 15 Mai 1997 approuvant la convention sus visée,
- **CONSIDERANT** qu'il convient de reconduire la convention qui lie la Communauté au Ministère de l'Avion Civile,
- **VU** le projet de Convention qui lui est présenté,

Après délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** les termes de la convention qui lui est soumise,
- AUTORISE** le Président à procéder à sa signature,

Ainsi Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour Extrait certifié conforme,

Le Président,

M.LANFRANCHI

